

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 29 (1941)

**Heft:** 593

**Artikel:** Un succès suffragiste à Neuchâtel : (suite de la 1re page)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264143>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

librement pour discuter librement des problèmes qui nous touchent de près. Anglaises et Allemandes contribuent en grand nombre à la défense nationale, ce qui n'empêche pas les Anglaises de continuer leur vie féministe, de s'occuper de la nationalité de la femme mariée ou de travailler à une meilleure égalité entre les sexes. M<sup>lle</sup> Gourd a également parlé des conseillers municipaux français, de l'absence de femmes dans le Conseil national français, de la mesure qui ferme aux Françaises l'accès aux études supérieures : toutes choses que connaissent les lectrices du *Mouvement*. En Suède, dix-huit femmes siègent dans deux Parlements ; en Angleterre, Miss Wilkinson est secrétaire d'Etat aux pensions, et Miss Horsbrough à la santé publique. La vie continue, et Mrs. Bompass, la secrétaire de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, plante des fleurs dans son jardin : elle ne les verra peut-être pas fleurir, mais elle les plante malgré tout parce qu'en ces temps de bouleversements, elles sont une source éternelle de joie et de continuité.

C'est sur cette note reconfortante que se termina notre XXX<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle, laquelle comporta encore des parties récréatives charmantes, dont je laisse la narration à notre rédactrice. S. BONARD.

### Récréations suffragistes

...Ce compte-rendu serait en effet fâcheusement incomplet si il n'y était fait mention du spirituel «Cabaret», composé pour la circonstance par M<sup>lle</sup> G. Gerhard, avec la collaboration de quatre jeunes et brillantes actrices amateurs, qui, avec autant de verve que de talent, dérouleront devant nous toute une série de sketches riches en allusions féministes du meilleur comique. Et si la charmante attention de l'auteur de mêler le français à l'allemand littéraire priva nos Confédérées des *Witz* auxquels le dialecte bâlois prête une saveur toute spéciale, nous a-t-on toujours assuré, nous, les Welches, avons pu ainsi jouir sans en perdre une phrase de véritables trouvailles : la lessivage, dont chacune des clientes, suivant ainsi les préceptes de l'Office fédéral de guerre diffusés par le *Schw. Frauenblatt*, fait figurer de la choucroute à son menu justement le jour de la semaine où elle se rend chez elle et qui s'en va maintenant chercher des pratiques auprès des lectrices du *Mouvement* lequel, lui au moins ne se mêle pas de conseils culinaires ! les deux F. H. D. (Service complémentaire féminin) examinant le nouvel uniforme dont le modèle, un ample tablier de nos grand-mères, présente à la fois un cachet militaire parce qu'il a des épaulettes et un caractère de modestie féminine, parce qu'il est vaste et long à souhait et cache les plus jolies jambes ! les « nouvelles méthodes » de travail... scolaire aussi bien que féministe ! la coryphée énumérant tout ce que les femmes peuvent et doivent faire, alors que le chœur entonne avec conviction le refrain bientôt repris par toute l'Assemblée : *Aber stimmen darf man nicht !* et enfin, les projets de timbres-poste à figures de femmes soi-disant primés à un concours, et présentant à la sagacité des spectateurs des portraits de féministes suisses, tandis qu'un accompagnement musical en canons mêlait d'ordinaire certaines caractéristiques de la présidente de l'Alliance, de la présidente sortant de charge de l'Association pour le Suffrage, d'une conférencière à la Radio de Zurich et de la rédactrice du *Mouvement*...

Il serait peut-être irrévérencieux envers les personnalités officielles qui y prirent part de dire que le banquet du dimanche à midi, auquel notre collaboratrice ne put non plus pas assister, fut, lui aussi récréatif ; mais un Conseiller d'Etat sut si cordialement dans ses déclarations de principes suffragistes se louer de la collaboration féminine dans des Commissions officielles, et la déléguée d'un Office fédéral s'inspira si spirituellement des inscriptions ornant la salle du Grand Conseil pour les approprier au mouvement suffragiste ! que des salves d'applaudissements leur dirent le plaisir qu'ils avaient fait à leur très nombreux auditoire. Et ensuite malgré la pluie, l'on s'en fut, qui au Musée de peinture, qui rendre visite au bison du Jardin zoologique, que lors d'une précédente Assemblée quelques-unes d'entre nous déclarèrent être le type accompli de l'antisuffragiste ! qui enfin à une séance de Comité, si cordiale, et accompagnée d'un si excellent thé que chacune eut l'idée que cette part-là avait été la meilleure !... E. Gb.

### Le Groupement „La Femme et la Démocratie“ fêtera le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération

Profitant de la présence à Bâle, à l'occasion des réunions suffragistes, de la plupart de ses membres, le Comité de « La Femme et la Démocratie » a tenu une séance le 18 mai au matin. Il y a été notamment décidé de convoquer une « Journée des femmes suisses » à Lucerne, les 28 et 29 juin, dont le programme comportera en cas de beau temps un pèlerinage au Rütli.

Nous donnerons en temps utile des détails sur cette réunion, que nous annonçons dès maintenant, afin de permettre à toutes celles qui auront à cœur d'y participer en cette année d'anniversaire de réserver ces dates pour cette bienfaisante rencontre.

### Un succès suffragiste à Neuchâtel

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

C'est ensuite notre motionnaire, M. Brandt, qui prend la parole, non pas pour revenir sur le problème d'ensemble mais pour résumer quelques points de l'exposé de M. Lambelet, et pour insister une fois encore sur la modeste mesure proposée, puisqu'elle ne vise que l'octroi de droit de vote féminin en matière communale. M. Losey (rad.) à son tour recommande chaudement au Grand Conseil de confirmer son vote précédent, et de donner au peuple l'occasion de se prononcer. Il faut faire appel à toutes les forces utiles de la nation en ces temps si graves.

M. Kennel est hostile à cette innovation. Il représente la femme comme un être qui se donne toute entière à une tâche quand elle l'entreprend, aussi il est à craindre qu'elle n'apporte à la chose publique une passion qui lui fera oublier d'autres devoirs. L'orateur a eu la curiosité de faire auprès des femmes neuchâteloises une petite enquête personnelle, pour se rendre compte si elles désiraient vraiment le droit de vote. Cette enquête est désastreuse pour nous pauvres féministes. Lisez plutôt : sur 261 femmes qu'il interrogea, 40 seulement furent affirmatives ; 158 sont hostiles ; 38 se déclarent

parfaitement indifférentes, et 25 enfin estiment le droit de vote utile et juste pour certaines questions seulement (questions d'Eglise et d'éducation).

M. Pellaton (P. P. N.) qui ensuite demande la parole défie le record de l'hostilité véhémente (il n'y a donc pas que les femmes passionnées quand il s'agit de questions politiques?) si bien que son discours suscita à diverses reprises des protestations de ses collègues. Que nous reproche-t-il exactement ? Une association féministe, (il se garde bien de la nommer !) aurait, paraît-il, publié des manifestes démagogiques tout à fait dangereux lors d'une dernière votation (laquelle ? mystère encore). Nous sabotons la défense nationale ; les femmes en possession du droit de vote dans d'autres pays n'ont pas su empêcher la guerre, etc., etc. Nous avons le sentiment que ce violent discours a plutôt servi notre cause au lieu de lui nuire. Le malaise qu'il a suscité est d'ailleurs promptement effacé par les trois derniers exposés de ce mémorable débat.

M. S. Rollier (lib.) déclare avec chaleur que la femme ayant sa place dans les bureaux, dans les ateliers, à l'usine, elle doit, l'avoir dans la commune. M. Graber (soc.) constate avec regret que l'atmosphère de l'Assemblée s'abaisse au moment où l'on aborde le problème de l'extension de la démocratie. La femme ne joue-t-elle pas dans la société un rôle qui lui permet de revendiquer des droits ? Le rôle des hommes est-il tellement plus important ? Dans tous les cas, ils ont fait un monde bien mauvais. M. Graber estime que c'est une question de justice et d'équité, de haute portée morale, que de permettre aux femmes d'avoir voix au chapitre.

Une très agréable surprise nous est encore réservée lorsque se lève M. Pierre Favarger (lib.). Autrefois adversaire convaincu, non-seulement du suffrage féminin mais du suffrage universel, M. Favarger, mû par un sentiment de justice, s'est maintenant rallié à notre cause, et dans un discours, spirituel et très élevé, il expose que, s'il est un transfuge, c'est que les temps ont changé, et qu'il a changé

### Paysannes vaudoises

Sans s'être concertées, les deux associations féminines paysannes que compte le canton de Vaud se sont réunies, le 4 mai, à Yverdon, et par la force des choses se sont occupées de l'aide à la paysanne.

L'Association agricole des femmes vaudoises qui a siégé sous la présidence de M<sup>me</sup> Trolliet-Villard (Dailles) compte 29 sections avec 400 membres et a eu le plaisir de recevoir deux groupes nouveaux : Suchy, avec 14 membres, et Juriens. Il va sans dire que 400 membres, c'est trop peu ; elles devraient être 4000 à se fédérer et à étudier ensemble des problèmes communs à toutes ; aujourd'hui, a dit M<sup>me</sup> Trolliet dans son rapport, l'isolement est néfaste ; seule l'union peut permettre aux productrices de retirer le prix de leur travail ; cela est vrai autant pour les travailleuses de la terre que pour les autres. Pour la paysanne aussi, qui travaille 14 heures par jour et voudrait pouvoir ajouter encore dix minutes à chaque heure. Le concours de jardins a groupé six concurrentes ; cette initiative, qui est heureuse et porte ses fruits, sera poursuivie.

La séance a été suivie d'un repas en commun à l'Hôtel du Port où M. Ulysse Péclard, syndic d'Yverdon, a salué les cultivatrices vaudoises et leur a fait remettre, au lieu de vin d'honneur, des fondants au chocolat ! Il a insisté sur la tâche d'éducatrice que doit assumer chacune, a recommandé l'union dans le travail, insisté sur la soif de divertissements qui caractérise notre époque, la mauvaise habitude des week-ends à qui on sacrifie trop de choses essentielles, et a mis sur la conscience des paysannes le meilleur logement des servantes ; c'est en partie à ce mauvais logement que l'on doit la préférence que les aides de ménage portent au travail en ville.

Nos paysannes ont repris séance à 15 heures pour entendre M<sup>lle</sup> Maria Folly (Lausanne) parler de ce qui se fait en France, M<sup>me</sup> J.-L. Dufour (Lausanne) de l'organisation de l'aide à la campagne, dont elle assume le secrétariat (8, rue Curtat (Lausanne) et M<sup>me</sup> A. Droz (Yverdon) des campagnes et citadines. Un thé animé a suivi, agrémenté de productions du Chœur de dames d'Yverdon.

\* \* \*

Pendant ce temps, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin se réunissaient dans le jardin de l'Hôtel de la Prairie sous la présidence entendue et gracieuse de M<sup>me</sup> Linder-Jaccoud (Senarclens), qui, après avoir salué la présence de plusieurs personnalités, a évoqué les rapports de l'Association avec l'Entr'aide patriotique féminine et le Cartel des Associations féminines vaudoises. Le Comité a été notamment chargé d'étudier la possibilité de convoquer la prochaine Assemblée en même temps que celle de l'Association agricole des femmes vaudoises, et de tenir avec cette dernière une séance consacrée à l'étude de problèmes communs à toutes les paysannes.

M<sup>lle</sup> F. Fonjallaz (Eppesses), présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, a parlé de l'aide à la paysanne. Le secrétariat général vaudois est assumé par M<sup>me</sup> J.-L. Dufour pour l'aide à la campagne par les adultes, et par M<sup>me</sup> B. Piguet-Ramuz pour l'aide par la jeunesse. Dans chaque district sera désignée une agente de liaison ; dans chaque village devra se trouver une femme qui s'occupera du placement de la main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre s'occupera spécialement de la lessive et des raccommodages, de l'aide aux malades, notamment aux accouchées. Les paysannes mettront leur fierté à faire seules toute leur tâche, mais c'est au détriment de leur santé ; elles doivent donc en toute sincérité faire appel à l'aide paysanne, qui n'est pas une aumône, mais une entr'aide faite de bon cœur, avec une grande bonne volonté et le désir de se rendre utile.

Les nombreuses participantes ont encore applaudi une alerte causerie dans laquelle M<sup>me</sup> J. Barraud, présidente de l'Association du costume vaudois, a fait revivre le temps des diligences et évoqué maintes traditions chères au cœur des Vaudoises.

La journée s'est terminée par des conversations où furent spécialement invoquées la nécessité de se grouper pour écarter les légumes, — car le manque de moyens de transports est une grave complication — et celle de faire comprendre aux citoyens que la lourde tâche des paysans, que leurs frais de production accrus, doivent trouver leur juste récompense dans des prix adaptés aux conditions nouvelles. S. B.

bert. de la Chaux-de-Fonds, lui-même poète de mérite — ont rappelé sa mémoire. Certes, elle n'était pas féministe ; elle ne devançait point les temps. Peut-être le serait-elle aujourd'hui, puisqu'elle avait le cœur généreux. D'ailleurs toute femme qui, résolument tire parti de ses dons et fait une carrière indépendante, prêche d'exemple. Et si elle appartient à des milieux aisés où souvent le plaisir est un devoir, son mérite grandit encore.

Le père d'Alice, M. Alfred de Chambrier, descendant d'une ancienne famille de magistrats et d'historiens, était lui-même un savant, professeur d'histoire générale aux Auditoires, puis à l'Université de Neuchâtel. La fillette n'avait qu'un an lorsqu'elle perdit sa mère, née de Sandol-Roy. C'était une enfant d'une vivacité extrême, mais dont le caractère réclamait, pour se former, plus d'amour que de sévérité. En toutes choses, elle se laissait guider par le sentiment du devoir et le désir de faire plaisir aux siens.

Toute sa vie s'est écoulée à Neuchâtel, sauf un séjour de dix-huit mois à Darmstadt où elle avait voulu apprendre l'allemand. Sa première instruction, elle l'avait reçue à l'école de M<sup>me</sup> Maegdefrau, très renommée alors dans notre petite ville. Elève des classes supérieures de jeunes filles, elle s'y était fait, par ses compositions françaises, une petite célébrité. Toutefois elle ne n'en laissait point parler. Modeste et simple, sentant ce qui lui manquait, elle se plaça d'emblée sous la direction de quelques personnes capables de lui enseigner le métier. Ph. Godet et Ernest Naville furent ses meilleurs conseillers. Le premier a raconté avec beaucoup de grâce, dans la préface qu'il écrivit pour le recueil des

vers posthumes d'Alice de Chambrier, comment elle transcrivait dans un album couvert de peluche vieux or — nous en avons parlé — ceux de ses poèmes qu'il avait jugés suffisamment retravaillés. « Est-ce pour la peluche ? » lui demandait-elle, l'œil mutin.

Les représentations des chefs-d'œuvre classiques, données à Neuchâtel par la célèbre actrice, M<sup>me</sup> Agar qui tenait les rôles de Phèdre et d'Hermione, avaient aussi fortement impressionné la jeune fille. Impression réciproque s'il faut en croire le testament de la tragédienne. En voici le préambule :

« Il n'y a plus aucune condamnation pour ceux qui marchent, non selon la chair, mais selon l'Esprit. C'est dans cette assurance que je veux finir mes derniers jours ici-bas et entrer dans l'éternité. A quelle distance je me trouve de mon point de départ ! Si je me demande comment je suis arrivée à cette douce certitude, je trouve sur ma route quatre personnes qui m'ont précédée et qui me suivront au ciel. (Suivent trois noms) ... Enfin la plus jeune de toutes, Alice de Chambrier, que j'ai vue à Neuchâtel (Suisse) qui, une fois, m'a parlé de sa foi en des termes qui me sont restés. Belle et bonne créature, j'ai retrouvé sa figure et son âme dans ses poésies, et la dernière, la Plume, m'a montré mieux peut-être que tout le reste, la profondeur des chutes et l'immensité de la compassion... Je le lui dirai au ciel... »

C'est pour le théâtre que la jeune fille commença d'écrire. A dix-sept ans. D'abord, trois tragédies en 5 actes, en vers : *La fille de Jephthé*, la plus originale, *Sophonisbe*, et *Les Chrétiens* qui ont le grave défaut, dit Ph. Godet, de trop

rappeler *Polyeucte*. Puis un drame en vers *Lore Nicol*, trois comédies et une saynète : *La Bohémienne*. Inutile de dire que, de tout cela, rien n'a jamais été publié. La bonne grâce et le naturel du dialogue en font le principal mérite.

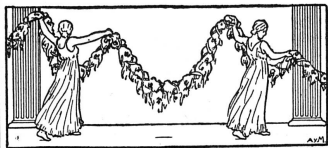
En outre cette jeune fille, morte si tôt, avait écrit en prose quatre nouvelles, dont *Belladonna*, couronnée par l'Institut national genevois, fut publiée et même traduite en allemand. Quatre nouvelles, avons-nous dit et deux romans : *Mlle de Vieux Charmelle* et *le Chatelard de Bevaix*, déjà mentionnés. Celui-ci devait être une peinture du pays neuchâtelois au XV<sup>ème</sup> siècle. Avec un grand courage, Alice de Chambrier s'était mise à fouiller les archives, à sonder les textes, tâchant à s'imprégner de l'esprit d'une époque que son instinct de poète lui faisait deviner. L'œuvre fut achevée en novembre 1882, mais la mort ne laissa même pas à l'auteur le temps de se relire. Deux ans plus tard, Philippe Godet la fit paraître dans le *Musée neuchâtelois*, non d'ailleurs sans y avoir pratiqué quelques coupures et apporté quelques indispensables mais discrètes corrections. La lecture en est si attachante que récemment, les Editions Spes l'ont reprise et publiée en volume.

Cependant, le meilleur de l'œuvre d'Alice de Chambrier est dans sa poésie. Il en existe environ 175 morceaux qui représentent quelque 1500 vers. Poèmes narratifs, dans le genre de ceux de la *Légende des siècles*. Ainsi cette *Nuit du désert*, évocation de quatre grandes ombres dialoguant au pied des Pyramides : Jules-César, Attila, Charles Quint et Napoléon. Poèmes personnels surtout, de beaucoup les meilleurs, de l'ensemble desquels Ph. Godet a distrait une cinquantaine de pièces, pour le recueil posthume. Jamais, en Suisse romande,

on ne vit tel succès de librairie. La première édition, de 1000 exemplaires, s'enleva en dix jours, du 15 au 25 décembre 1883. Cinq autres lui succédèrent, tant à Paris qu'à Lausanne. Récemment, à l'occasion du cinquantenaire d'*Au-delà* — c'est le titre qu'avait choisi Ph. Godet, titre qui répondait à la plus ardente aspiration du poète — la Baconnière en a publié une 7<sup>ème</sup> édition, augmentée d'un *Avertissement* de M. Alfred Lombard et d'une charmante pièce inédite : *Sérénade*.

A relire aujourd'hui ce petit volume, on constate, avec les éditeurs, qu'il renferme bien des imperfections. Mais il ne s'y trouve aucun morceau qui, par l'ensemble de ses qualités, ne rachète quelques faiblesses de détail, et certains comme *Les deux magots*, *Les sphinx*, *La pendule arrêtée*, *La lune rouge*, *l'atèle*, *La maison abandonnée*, touchent à la perfection. Alice de Chambrier était poète dans l'âme. Tout pour elle se transformait en poésie. Ce n'est ni sous l'empire de l'amour, ni sous celui de la douleur qu'elle épanchait son cœur, mais dans le calme d'une vie quotidienne et comblée, simplement parce que grandissait en elle, jusqu'aux proportions d'une véritable souffrance, la soif de l'infini.

Son originalité vient surtout de ce qu'elle pensait par elle-même et non par ses parents, par ses maîtres ou encore, par ses livres... Quoique instruite, elle lisait peu. Sa bibliothèque était fort mince. Sans doute, Marc Monnier a-t-il pu relever dans son œuvre quelques influences : Victor Hugo, François Coppée, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme. Mais, en fait, sa poésie, d'une inspiration naïvement hardie, d'une fermeté large et parfois superbe dans la forme, lui appartenait bien en propre. « La facture de ses vers n'est ni molle



## A travers les Sociétés

### Les abstinences romandes à Genève.

En ce troisième dimanche de mai, date fixée pour l'Assemblée romande de la Ligue suisse de Femmes abstinences, à Genève, (Maison de paroisse des Eaux-Vives), le ciel déversa des tonnes d'eau sur nos têtes. C'était là, sans doute, une manière d'approuver le vaillant effort des ennemies du vin ! Cependant, chacune jouant le célèbre « Jeu du contentement », et la cordialité n'étant point rationnée, la journée, malgré tout, fut rayonnante.

A dix heures précises, Mme A. Chaix-Constantin, présidente romande des F. A. ouvrit la séance en faisant accueil à une centaine d'amies des cantons voisins. Mme Chaix donna lecture de quelques messages d'absentes. Notons en particulier celui de Mme Demole, présidente de la section, âgée aujourd'hui de quatre-vingt ans. Une doyenne qui fait honneur au régime abstinant !

Après le culte, fait par Mlle le pasteur Bouchet, l'on chanta en chœur le *Chant du Ruban Blanc*, et l'on donna lecture des différents rapports. Partie officielle interrompue par l'arrivée tardive, mais bienvenue, du groupe de Moutiers, mouillé et transi à tel point qu'il fallut bien réchauffer les voyageuses à l'aide de thé brûlant. Un entretien animé suivit. Les rapports furent commentés, l'on parla « Pommes et Pru-

neaux », conserves économiques, et rapides ; et Mme de Montmolin, rédactrice de *Lumière*, exposa les difficultés que rencontre actuellement le journal, lesquelles, toutefois, se trouvent contrebalancées par de nombreuses raisons d'espoir.

Quant elle est conduite sur le ton de la sympathie, la discussion est un excellent apéritif. Aussi le pique-nique, organisé dans la salle de la Bibliothèque, fut-il plein d'entrain. Une jolie heure d'intimité qui permit aux Confédérées de prendre contact. Puis ce fut le départ — en tram spécial et toujours sous le ruissellement céleste — pour la Maison des Charmilles (établissement pour enfants difficiles) dont la novatrice, Mlle Blanche Richard, assura la visite. Une fort intéressante conférence du Dr. Brantmay *Nos grands sont difficiles*, ainsi que le thé offert par la section de Genève, occupèrent la fin de l'après-midi.

Cette très sympathique manifestation nous laissa un sentiment de réconfort. La Ligue poursuit son œuvre constructive sans défaillance, avec foi et courage, et cette œuvre est partie essentielle dans la lutte contre le fléau qui mine l'humanité : l'alcoolisme.

R. G.

### A la « Frauenzentrale » bâloise.

Parmi les faits saillants que signale le XXIV<sup>ème</sup> rapport annuel des « Centrales » des deux Bâle, relevons la grande Assemblée sur l'augmentation du coût de la vie convoquée au Bernoullianum, puis l'organisation de l'aide scolaire à la campagne, la récolte de vieux papiers, la récupération de déchets divers. La répartition de la collecte du 1<sup>er</sup> août a également incombé à la Centrale de Bâle-Ville, ceci en plus de toute l'activité amenée par la guerre : mariages, lessive du soldat, collectes de vêtements, etc.

La Frauenzentrale s'est beaucoup intéressée à la Coopérative de cautionnement « Saffa » et à la révision de la loi sur le cautionnement ; elle

collabore aux travaux de l'Association suisse pour le service domestique, et de l'Office suisse des Professions féminines, et soutient le *Schw. Frauenblatt*.

Ses diverses Commissions ont été très actives notamment celle qui s'occupe des questions économiques et qui a publié une brochure de conseils pratiques sur les devoirs de la femme en ces temps difficiles. Sous la direction éclairée de Mme Schönauer, cette Commission s'est intéressée de la façon la plus active aux problèmes urgents que pose la vie économique actuelle. Mentionnons encore la Commission d'éducation, celle du service domestique, celle du « Bien du soldat » et celle qui a organisé des cours pour la formation des Assistantes sociales. — La maison pour femmes seules, *Zum Neuen Singer*, a dû faire face à de lourdes dépenses nécessitées par l'installation d'un système de chauffage adapté aux circonstances.

Deux problèmes tiennent particulièrement à cœur à la Centrale bâloise en ce moment : l'enseignement ménager obligatoire et la réforme de la censure des cinémas.

A Bâle-Campagne également, on s'est beaucoup préoccupé de l'aide aux mobilisés et à leurs familles, du service auxiliaire féminin, de la répartition des sommes provenant de la collecte du 1<sup>er</sup> août. La révision de la loi sur le cautionnement a été suivie avec un vif intérêt.

La Centrale de Bâle-Campagne a encore fait du bon travail dans ses diverses Commissions, entre autres celle pour la *Winterhilfe* qui correspond à notre Commission genevoise « des légumes », comme dans la lutte contre l'alcoolisme et en faveur de *Pro Infirmis*. Elle a été chargée de collaborer à la collecte de laine usagée ainsi qu'à celle des fruits pour les nécessiteux et pour les régions montagneuses.

M.-L. P.

avec eux. De fait, les conditions d'existence de la femme sont fortement modifiées aujourd'hui, et l'orateur évoque alors ce qu'est la vie de la jeune fille moderne, travaillant pour son existence, souvent seule et aux prises avec des difficultés de toutes sortes, en proie à la malignité des temps, mais aussi à celle des hommes. D'une part l'on a dit au cours de ces débats que la femme est un être fragile, une plante délicate, et de l'autre on a souligné qu'elle était trop passionnée, trop entière. Il faudrait que ceux qui s'opposent à l'entrée des femmes dans la vie publique accordent leurs violons. La fragilité et la passion des femmes ne les empêchent d'ailleurs nullement d'être contributives ni même dans certains cas d'être astreintes aujourd'hui à accomplir un devoir militaire. Au fronton de notre constitution neuchâteloise, nous avons inscrit le mot *Justice*, et c'est au nom de ce mot que M. Favarger demande à l'Assemblée de confirmer son premier vote.

Ce noble plaidoyer nous émeut profondément et c'est avec confiance que nous attendons le verdict qui va être prononcé. Il nous est favorable : par 46 voix contre 42 le Grand Conseil adopte le projet proposé. La brèche est ouverte, le mur des préjugés s'écroulera-t-il définitivement à la votation populaire qui va suivre ? Nous le souhaitons et l'espérons ardemment.

M. B.

Voici le texte du télégramme de l'Association suisse, dont il est fait mention plus haut :

### Au Grand Conseil,

Château, Neuchâtel

Assemblée générale Association suisse pour le Suffrage féminin, réunie à Bâle 17 et 18 mai, adresse ses remerciements et félicitations aux députés ayant voté en premier débat pour le suffrage féminin communal. Elle exprime le vœu ardent des suffragistes de toute la Suisse qu'un résultat affirmatif du deuxième débat place Neuchâtel au premier rang du progrès démocratique et social en Suisse.

Signé: E. VISCHER-ALIOU, présidente.



## Les Expositions

Mlle C. Jaquillard, avec deux fidèles amies, Mme L. Contal-Mercanton et Mlle Sophy Giangué, peintres toutes deux, ont organisé, dans un sentiment d'amicale piété, une exposition rétrospective des œuvres de Lina Gloor (1865-1940), qui

veut, par avance, consoler ceux qui la pleurent :

Je pense que les morts vivent tout près de nous.

ou leur laisser son œuvre en héritage. Elle se hâte d'écrire, elle se fatigue, elle s'abîme. Deux mois à peine avant de fermer les yeux, elle traçait cette strophe poignante :

Que d'être au cœur plein de joie,  
De tendresse et de noble essor,  
Ont vu soudain finir leur voie  
Dans le grand calme de la mort.

A chaque instant, l'on rencontre, sous sa plume, cette même et tranquille évocation d'une pensée d'ordinaire pleine d'épouvante. (*Le chant du cygne*).

Dans les dernières semaines de sa vie, la jeune fille travaillait à un *Eloge de Lamartine*, destiné au concours de l'Académie française. Etre une fois couronnée par l'Académie, c'était son rêve. Le samedi 16 décembre, 1882, elle se plaignit d'un refroidissement, mais n'interrompit pas un instant son travail. Le dimanche, elle formait encore des projets de voyage. Le lundi, son état s'aggrava. Le mercredi 20, elle expirait sans souffrances.

Il en est pour la plaignre, d'autres pour l'en-  
vier.

Mais le pays de Neuchâtel perdit alors son plus grand et peut-être son seul véritable poète.

Dorette BERTHOUD.

ni banale, écrivait Sully Prudhomme à qui Ph. Godet avait soumis des vers de son élève. Il y a de la grâce dans l'expérience des poètes d'élite parce que leur maladresse n'est jamais vulgaire ; l'accent est toujours vrai, intime, touchant. Et il signalait, chez cette jeune fille, un don naturel d'appropriation des mots aux choses, du mouvement de la phrase à l'émotion, tout à fait surprenant.

Ce qui cependant rattache Alice de Chambrier aux poètes — non ses aînés, mais ses contemporains — c'est le symbolisme. Il ne paraît pas qu'elle les ait lus ni connus. Mais, à telle époque, certains principes sont dans l'air. Comme un Henri de Régnier, un Albert Samain, un Jean Moréas ou un Viéty-Griffin, elle se mouvait dans un monde d'analogies et voyait dans la nature des symboles de la destinée humaine. Une plume blanche dans la fange, c'était pour elle l'image d'une âme tombée. Une mare où se reflétait un pan de ciel, c'était un cœur corrompu, mais qui « vers l'infini levant les yeux » trouve un rayon de justice et reflète un coin des cieux. Une pendule arrêtée dans une chambre abandonnée, c'était le symbole des cœurs qui vivent de souvenir.

Désormais leur être demeure  
Sur le même point arrêté ;  
Ils ne connaissent plus qu'une heure,  
Et c'est pour eux l'éternité.

Maeterlinck parle quelque part des « avertis », de ceux qui savent qu'ils mourront jeunes. Alice de Chambrier en était. Pas un de ses poèmes, surtout les derniers, qui ne trahisse un pressentiment. Sans cesse, elle revient sur la nécessité de se détacher des choses. Parfois aussi, l'on dirait qu'elle

## Petit Courrier de nos Lectrices

Une deuxième célibataire répond à Henriette (No 591 et 592). — *A propos du plus grand nombre de femmes que d'hommes qui désirent se marier, vous relevez la forte proportion de femmes de plus de trente ans, et vous attribuez ce fait à une inquiétude économique ; ces femmes lasses d'avoir lutté, souvent depuis bien des années, pour gagner leur pain, espèrent trouver dans le mariage un havre de paix et de sécurité... écrivez-vous. Mais ne pensez-vous pas qu'à côté de ce que vous appelez « l'élément économique », l'élément affectif joue aussi un rôle important ? Car bon nombre des demandes publiées par ce « Foyer protestant » émanent de femmes professionnellement occupées, et qui ont chance d'avoir acquis dans l'exercice de leur métier de quoi faire face aux soucis financiers pour l'avenir, alors qu'en revanche, elles souffrent d'être seules, sans enfants ni compagnon pour cheminer vers la vieillesse. Les besoins du cœur me paraissent être ici tout aussi essentiels que ceux du pain quotidien. D'autres lectrices de votre journal ne voudront-elles pas donner leur avis sur ce point ?*

## Garnet de la Quinzaine

### Dimanche 1<sup>er</sup> juin:

GENÈVE: Les cinq minutes de la solidarité, cursive par Radio, de 18 h. 45 à 18 h. 50 : *L'Asile des Billodes*.

### Mardi 3 juin:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 précises: Assemblée de délégués (sur convocation). Ordre du jour : 1. Rapport du Bureau sur son activité; 2. Communications diverses et propositions individuelles; 3. Que pouvons-nous ? que devons-nous manger en temps de guerre? causerie par le Dr. Muller, directeur des établissements de la Lignière. Discussion.

### Jeu 4 juin:

LAUSANNE: Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, 14 h. 30, Hôtel de Lausanne, place de la Gare: Assemblée extraordinaire. 1. Election du secrétaire général (remplacement de M. Veillard); 2. Affaires administratives diverses; 3. Après le rejet de l'initiative Reval; 4. La campagne pour la famille de l'Eglise nationale vaudoise: enseignements à en tirer.

### Vendredi 6 juin:

LAUSANNE: Groupe pour le Suffrage féminin, 12, Etraz, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Affaires administratives. — *Dissept jours en Allemagne*, causerie par M. P. Martinet, directeur de la *Revue*.

### Samedi 7 juin:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 17 h. 30, Lycéum-Club: Assemblée générale annuelle: 1. Rapport de la Présidente; 2. Rapport financier; 3. Election du Comité et des vérificateurs des comptes; 4. Les suffragistes suisses à Bâle, par Mme Bondallaz. — 19 h.: Simple souper en commun. — 20 h. 30: Une heure de musique avec le concours d'aimables artistes.

### Samedi 7 et Dimanche 8 juin:

BERNE: Assemblée générale de l'Association suisse des maîtresses d'ouvrage: Samedi: Affaires administratives. — Dimanche: Salle du Casino, 10 h.: *Les tâches de la femme dans l'Etat, comme personne, comme éducatrice et comme consommatrice*, par Mlle Borsinger. — Après-midi: Visite de divers musées, et promenades accompagnées aux environs de la ville.

## Avec les Abonnements de vacances

vous pouvez voyager avec 50% de rabais !

Adressez-vous à l'agence

**NATURAL, LE COULTRE**

24, Grand Quai Tél. 4.32.55

Demandez le programme de nos arrangements à forfait

## ECOLE MÉNAGÈRE & RURALE „CLOS DU MOULIN“ CHILLON-MONTRÉUX

Enseignement des langues, du ménage, de la culture maraîchère et des travaux de la ferme. Section spéciale pour jeunes filles délicates, non malades.

Conditions avantageuses, Demander le prospectus

## La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

## LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

## RESTAURANT VÉGÉTARIEN

## ARYANA

Cours de Rive, 7 GENEVE

TEA-ROOM

## Maison de Blanc

EUGÈNE GOTTSCHALK

GENÈVE

Place de la Fusterie, 7 Téléphone: 4.21.23

LINGERIE

LITERIE: TROUSSEAUX

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

